

PROGRAMME DE FORMATION

Droit social pour managers

DURÉE : 1 jours | 7 heures

MODALITÉ D'ORGANISATION : Mixte

Informations

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances de base en droit social.
- Intégrer la réglementation sociale dans son management.
- Identifier les réflexes et comportements à adopter et ceux à proscrire en tant que manager pour respecter le droit social.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Formation à destination des managers et managers en devenir.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter afin que nous puissions vous accompagner et vous orienter au mieux dans votre demande et vos démarches.



Modalités pédagogiques

MODALITÉS, MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en présentiel ou à distance (sur demande) par un formateur expert dans ce domaine.

Pédagogie inversée :

Les apprenants sont invités à se familiariser avec les concepts de base et participer activement.

Apprentissage actif par mises en situation, par exemple : cas simulés, quiz et partages d'expérience, projet et correction croisées.

Ressources pédagogiques :

paperboard, vidéoprojecteur ou écran TV, contenus multimédias, vidéos. Programme, supports et fiches pratiques remis aux stagiaires.

Supports pédagogiques utilisés :

Vidéos, documents PDF, PowerPoint et quiz.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Programme, supports et fiches pratiques remis aux stagiaires. Supports pédagogiques utilisés : vidéos, documents PDF, PowerPoint et quiz.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Avant la formation :

audit des besoins et du niveau

A la fin de la formation :

évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur

Formation qualifiante :

attestation de fin de formation (appelée « certificat de réalisation »)

Contenu pédagogique

Introduction et tour de table

- Présentation des étapes et thématiques abordées : sommaire du module/parcours de formation.
- Validation des objectifs avec chaque apprenant.
- Tour de table guidé : échanges et positionnement des acquis et des besoins de chacun.

Sécuriser les pratiques en droit du travail

- Maîtriser l'environnement juridique des relations du travail : se repérer dans les sources du droit du travail, savoir où trouver l'information dont on a besoin.
- Se mettre à jour sur la loi, les décrets et règlements et le Code du travail.
- Connaître les conventions collectives et les accords d'entreprise : connaître le règlement intérieur et les usages.
- Comprendre la portée de la jurisprudence.
- Identifier les différents contrats de travail : rédiger le contrat de travail, clauses obligatoires et particulières (mobilité, non-concurrence, ...).
- Gérer la période d'essai : modifier le contrat et les changements des conditions de travail.

Gérer les absences et congés

- Comprendre la durée et l'aménagement du temps de travail.
- Gérer les heures supplémentaires, travail de nuit et travail le dimanche.
- Appréhender les congés, arrêts pour maladie et absences.
- Intégrer les nouvelles règles d'acquisition des congés payés pendant les arrêts maladie.
- Identifier les impacts de la loi d'adaptation 2024 : information au salarié et solde de congés.
- Connaître les dispositifs de formation, Compte Personnel de Formation (CPF)...

Assimiler le pouvoir disciplinaire et les cas de rupture du contrat de travail

- Comprendre le pouvoir disciplinaire de l'employeur : mettre en situation, appréciation d'un comportement fautif, et réaction vis-à-vis de l'intéressé et de sa hiérarchie.
- Envisager le licenciement, les éléments à réunir et la procédure.
- Comprendre la rupture conventionnelle : connaître les autres cas de rupture du contrat de travail.
- Intégrer les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité.
- Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) : comprendre son rôle dans la prévention.
- La gestion des Risques Psychosociaux (RPS) et la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).
- Comprendre le harcèlement : proscrire les pratiques à risque.
- Comprendre la notion de discrimination.

Valider les acquis et clôturer la formation

- Bilan et évaluation finale de la formation.

- Enquête de satisfaction à chaud.

Modalités d'évaluations

- Évaluation en continu de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur lors de mises en situation et cas pratiques.
- Évaluation des acquis : Quiz/QCM de fin de module.
- Auto-positionnement avant et après la formation.
- Formation certifiante.
- Passage de la certification visée (voir détails dans le déroulé pédagogique).